

LABEGUDE INFORMATIONS DU 16 AVRIL 2024

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2024

Présents : MMES BERNARD-MARTINEZ Nathalie, BRUNEL Isabelle, CONSTANT Michèle, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise, MM BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc.

Excusés et procurations : MME DUCHAMP Cécile à MME BERNARD-MARTINEZ Nathalie, M. GOSSE Pascal à M. VOLLE Jean-Luc, M. VERNET David à M. DURAND Gérald.

Secrétaire de Séance : MME HUOT Michèle.

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 15 février 2024.

INTERVENTIONS MUSICALES EN MILIEU SCOLAIRE

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le portage des IMS est assuré par la CCBA. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention correspondante afin que la classe de PS/MS/GS/CP de l'école publique et les 2 classes de l'école privée puissent bénéficier, à nouveau, de 15 séances d'1 heure pour l'année scolaire 2024-2025.

La classe des CE et CM de l'école Simone Veil n'en bénéficiera pas car l'enseignante n'ayant pas pu intégrer ces séances musicales dans son programme scolaire 2023-2024 ; elles ont été, malheureusement, allouées à une autre école de la CCBA.

ACQUISITION D'UN MARTEAU BRISE-ROCHE AUX SERVICES TECHNIQUES

Dans le but d'effectuer des travaux de voirie sans faire appel à des prestataires externes, le Conseil Municipal décide d'équiper les services techniques de la commune d'un marteau brise-roche. L'acquisition, d'un montant de 5 080 € HT soit 6 096 € TTC, sera financée à hauteur de 50 % du montant HT par le fond de concours de la CCBA et le reste par les fonds propres de la commune.

AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT

Afin de permettre l'engagement des projets à réaliser sur plusieurs années, sans mobiliser la totalité des crédits sur un seul exercice, le Conseil Municipal décide de créer une autorisation de programme pour :

- La réhabilitation de l'ancienne école maternelle publique et du logement communal
- L'aménagement de la traversée sud d'agglomération - ex RN102

ELECTION DU NOUVEL ADJOINT AU MAIRE

Suite à la démission de M. David VERNET, 4^{ème} adjoint au Maire, les membres du Conseil Municipal ont procédé à l'élection de son remplaçant. Par 14 voix pour, M. Gérald DURAND a été proclamé élu et installé dans ses fonctions au 1^{er} avril 2024.

DIVERS

Le maître d'œuvre retenu pour la réhabilitation de l'ancienne école maternelle et de son logement est la société ESTEVE DUTRIEZ située à Aubenas.

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2024

Présents : MMES BERNARD-MARTINEZ Nathalie, BRUNEL Isabelle, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise, MM BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GOSSE Pascal, GROS Cyril, PONTHER Jean-Yves, VERNET David, VOLLE Jean-Luc.

Excusée et procuration : MME HUOT Michèle à MME CONSTANT Michèle.

Secrétaire de Séance : MME TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise.

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 28 mars 2024

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2023 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif, conforme au compte de gestion, comme suit :

Fonctionnement : Dépenses réalisées : 1 235 250.87 €

Recettes réalisées : 1 502 523.12 €

Investissement : Dépenses réalisées : 604 907.70 €

Recettes réalisées : 1 017 994.99 € dont 263 889.59 € d'excédent reporté

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 :

Vote en équilibre en Fonctionnement à 1 541 157.41 € et en Investissement à 1 593 730.08 €.

TAUX 2024 DES TAXES DIRECTES LOCALES

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux des taxes directes pour la 13^{ème} année consécutive.

- Taux du foncier bâti : **32,02%** (13.24% taux communal + 18.78% taux départemental)
- Taux du foncier non bâti : **78,46%**
- Taux de la taxe d'habitation : **6,04%**

SUBVENTIONS ANNUELLES AUX ASSOCIATIONS

Les subventions 2024 allouées aux associations ont été votées par le Conseil Municipal. Seules les associations qui font vivre la commune et participent aux festivités organisées, peuvent prétendre percevoir une subvention.

DIFFERENTS TARIFS A PARTIR DU 1^{er} MAI 2024

Le Conseil Municipal vote les différents tarifs communaux pour 2024 (location des salles, droit de voirie, concessions dans les cimetières). Ces nouveaux tarifs sont disponibles sur le site de la commune.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COMITE D'ANIMATION ET DE LA CULTURE

Suite à l'organisation de plusieurs festivités en partenariat avec la commune (Challenge draisienne, concerts, Foire aux chevaux...), les élus décident d'attribuer une subvention au CAC, d'un montant de 2 000 €.

COMPLEMENT DE SUBVENTION AU CCAS

La situation financière de la résidence du Val d'Ardèche restant fragile, le Conseil Municipal décide d'accorder au CCAS une subvention complémentaire de 20 000 € (soit 60 000 € au total pour 2024).

LOCATION D'UN TERRAIN COMMUNAL POUR CONTENEUR DE STOCKAGE ELECTRIQUE

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la promesse de bail avec la société Blue26 pour l'installation d'un conteneur de stockage électrique sur la parcelle cadastrée AB 115 en contrepartie d'un loyer de 2 500 € par an pendant 20 ans. L'installation d'une ou deux bornes de recharges électrique pour véhicules est prévue.

DELEGATIONS DES ELUS

Le Maire pouvant déléguer une partie de ses fonctions aux conseillers municipaux, 3 postes supplémentaires de conseiller municipal délégué en charge : des finances et de l'investissement, de la gestion de la cuisine communale et des travaux de voirie, sont créés.

DIVERS

Soutien de la CCBA avec l'aide à l'investissement 2021-2023 allouée à la commune pour les travaux et équipements suivants à hauteur de 50 % du montant HT :

- ✓ Mise en conformité de l'ascenseur de la résidence du Val d'Ardèche – 18 150 €

DATES A RETENIR

- **Marché des producteurs à partir du jeudi 18 avril 2024**

Vous pourrez retrouver chaque jeudi un marché de producteurs locaux avec notamment un maraicher, un producteur de miel, poulets, confitures, fromages, etc... à partir de 17 h sur l'esplanade de la place des écoles à Labégude (à côté de la terrasse du bar de l'Avenir).

- **Atelier théâtre – la journée du 27 et le 28 avril matin** avec une petite représentation à 17h
Plus d'informations et inscription par téléphone au 06 87 20 96 53 en soirée ou par mail cac.labegude.secretaire@gmail.com

- **Tournoi de foot des familles – dimanche 5 mai 2024 au stade Franck Sauzée**

Venez en famille ou entre amis, par équipe de 5, vous challenger dans la bonne humeur.

De 8 ans à 99 ans, 10€ par équipe et tournoi des kids pour les moins de 8 ans, 5€ par équipe.

Buvette et petite restauration sur place. Possibilité de pack inscription + repas.

Plus d'informations et inscription jusqu'au 30 avril : 06 19 38 39 87

- **GRAND LOTO à la Résidence du Val d'Ardèche jeudi 30 mai 2024 à partir de 14h**
Ouvert à tous, des superbes prix vous attendent dont une télévision grand écran HD en premier lot ainsi que de nombreux autres lots offerts par les commerçants de Labégude et des environs.
Tarifs : 2 € le carton, 7 € les 4 cartons et 10 € les 6 cartons. Buvette et délicieux gâteaux sur place.
Les cartons peuvent être achetés à l'avance à la Résidence du lundi au vendredi de 14h à 18h.

INSCRIPTION SCOLAIRE POUR LA RENTREE 2024

Si votre enfant est né en 2021, pensez à l'inscrire à l'école publique de Labégude.
Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec la directrice Mme HONNORE Lola :
04 75 94 68 51 – ce.0071185a@ac-grenoble.fr

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

Depuis le 2 avril : Lundi et vendredi : 9h -> 12h15 / 15h -> 18h - Mardi, mercredi et jeudi : 9h -> 14h

ENCOMBRANTS - Prochaines dates : 10/06, 15/07 et 12/08/2024

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Toute personne suspectant la présence du frelon asiatique (nids ou individus) sur une zone doit en faire le signalement sur le site internet : www.frelonasiatiques.fr

Plus d'informations sur le site de la commune www.labegude.fr

Nouveau à Labégude !



Pensez également à télécharger l'application CityAll